

**EXAMENS PROFESSIONNELS POUR L'OBTENTION DU BREVET FEDERAL DE
TECHNICIEN/TECHNICIENNE SUR AERONEFS – MÉCANIQUE
TECHNICIEN/TECHNICIENNE SUR AERONEFS – AVIONIQUE**

Bâle, le 25 mars 2011

Mesdames, Messieurs

L'Association Suisse des Entreprises Aérotechniques (ASEA) organise en application de l'art. 28 de la loi fédérale sur la formation professionnelle (LFPr) et selon le règlement d'examen du 15 juillet 2008, les examens professionnels pour l'obtention du brevet de technicien(ne) sur aéronefs – mécanique et technicien sur aéronefs-avionique.

Les examens auront lieu du **20 au 22 septembre 2011** à Bâle, au sein de l'entreprise Swiss Int'l Air Lines Ltd. Les formulaires d'inscriptions, le règlement d'examen ainsi qu'une directive détaillée sur les examens et l'inscription sont disponibles sur le site Internet de l'ASEA : www.svfb.ch → Formation professionnelle → Examens professionnels LFPr

L'inscription complète doit parvenir au secrétariat de formation de l'Association **au plus tard**

le 16 mai 2011

La taxe d'examen, d'un montant de SFr. 500.- sera facturée avec la confirmation d'admission à l'examen.

Le secrétariat de formation se tient à votre disposition pour tout renseignement supplémentaire au numéro de téléphone 061 568 3065.

Sincères salutations

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Bruchlen'.

Isabelle Bruchlen
Secrétariat de formation